

(Votre adresse)

(Adresse du député)

Date

(Formule : Monsieur le Député/Madame la Députée)

Par le présent courrier, nous, membres de l'organisation non gouvernementale *Survival International*, nous adressons à vous en amont de la 21^{ème} Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP21) afin de vous alerter au sujet de la place des peuples indigènes dans les efforts d'atténuation des effets du changement climatique.

Les peuples indigènes gèrent de manière durable leur environnement depuis des millénaires et ont su les préserver mieux que quiconque en s'appuyant sur leurs connaissances traditionnelles. Ce n'est pas une coïncidence si les territoires indigènes contiennent plus de 80% de la biodiversité mondiale.

Aujourd'hui, ces populations sont les plus touchées par le changement climatique, une situation dénoncée à de nombreuses reprises par les Nations unies. En effet, les peuples indigènes vivent dans des endroits du monde où l'impact du changement climatique est le plus marqué, et leur survie dépend largement de leur environnement naturel et de ses ressources. Dans l'Arctique, où les peuples indigènes dépendent de l'élevage de rennes, de la pêche et de la cueillette, les rennes se nourrissent avec peine et courent le risque de passer à travers les fines couches de glace. En Amazonie, les populations indigènes souffrent des sécheresses toujours plus intenses qui provoquent la destruction de leur habitat.

Au delà de ces conséquences directes, les peuples indigènes voient désormais leurs droits violés et leurs territoires dévastés au nom des efforts déployés pour stopper le dérèglement climatique.

Ainsi, la frénésie autour des agrocarburants, source alternative d'énergie dite 'verte' mais dont l'impact environnemental reste controversé, provoque l'accaparement des terres ancestrales de peuples indigènes. Par exemple, les Guarani du Brésil ont déjà perdu la plus grande partie de leur territoire au profit de plantations de canne à sucre que le gouvernement brésilien souhaite étendre aux fins de production d'éthanol.

La construction de grands barrages hydroélectriques détruit également les territoires indigènes et chasse les peuples de leurs terres ancestrales. A Bornéo, 10 000 autochtones ont été forcés de quitter leurs terres, inondées par l'énorme barrage de Bakun. En Amazonie brésilienne, le barrage de Belo Monte une fois achevé menacera la biodiversité de la région et la vie de milliers de personnes.

D'autres mesures telles que la compensation carbone (REDD) représentent également un risque pour les peuples indigènes puisque le mécanisme pourrait entre autres donner une énorme valeur financière à leurs forêts et provoquer une mainmise sur leurs terres. Cette mainmise serait une violation directe de leurs droits territoriaux, reconnus par les Nations unies dans la *Déclaration sur les droits des peuples autochtones*.

Alors que Paris accueillera en décembre la COP21, et considérant la présence de peuples indigènes sur le territoire français, nous sommes convaincus que la France a un rôle à jouer afin que les mesures prises pour réduire les effets du changement climatique prennent en compte les peuples indigènes. Comme l'a affirmé Laurent Fabius au début du mois d'octobre, *'Pendant très longtemps, les négociations climatiques ont été simplement des négociations entre les gouvernements. Mais les choses sont en train de changer. Les sociétés civiles, les peuples, à commencer par les peuples indigènes font entendre leurs voix'*.

Pour ces raisons, nous souhaiterions vivement que vous relayiez ces préoccupations à Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie ainsi qu'à Laurent Fabius, Ministre des Affaires Etrangères, par le biais d'une question écrite.

En vous remerciant de votre intérêt, nous vous prions d'agréer, *Monsieur le Député / Madame la Députée*, l'expression de notre considération la plus distinguée.

(Signature)